

Démission d'un agent général d'assurances

Par **yanos**, le **12/01/2013** à **17:52**

Bonjour à tous !

Cela fait longtemps que je n'ai pas posté sur le forum, je suis content de revenir !!!

Bon j'ai une question : un agent général d'assurances (libéral) qui démissionne a-t-il droit au chômage ? Si possible, répondez-moi avec l'appui de textes, merci.